

Fonds de revenu amélioré Corton

31 décembre 2025

Rapport annuel de la direction sur le  
rendement du fonds

## **Fonds de revenu amélioré Corton**

### **Rapport de la direction sur le rendement du fonds**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Fonds de revenu amélioré Corton (le « Fonds »). Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-888-822-1171, en nous écrivant à Corton Capital Inc. (le « gestionnaire »), 21, Summer Breeze, Carrying Place (Ontario) K0K 1L0, ou en visitant notre site Web, à [www.cortoncapital.ca](http://www.cortoncapital.ca), ou le site Web de SEDAR+, à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

#### **Information prospective**

Le présent document contient certains énoncés prospectifs concernant des événements, des résultats, des circonstances ou des rendements futurs prévus ou encore des attentes qui ne constituent pas des faits historiques, mais représentent plutôt nos croyances à l'égard des événements futurs. Du fait de leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous posions des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents. Le risque que les prévisions et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas est important. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à nos énoncés prospectifs puisque plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions ou les événements futurs réels diffèrent sensiblement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimées explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs. Les résultats réels peuvent différer de façon appréciable des attentes de la direction exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de plusieurs facteurs dont, notamment, les conditions de marché et la conjoncture économique, les taux d'intérêt et leurs effets sur les obligations à taux variable, les taux de change, les écarts de taux, les changements apportés aux lois et règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et économiques dans lesquels le Fonds peut investir et d'autres risques énoncés dans le prospectus du Fonds. Nous avisons le lecteur qu'il s'agit là d'une liste non exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'un de nos énoncés prospectifs et qu'il ne devrait pas s'y fier indûment lorsqu'il prendra la décision d'investir dans un fonds. D'ailleurs, les investisseurs éventuels et autres devraient prêter une attention particulière à ces facteurs, ainsi qu'aux autres incertitudes et événements potentiels, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs. Étant donné les répercussions possibles de ces facteurs, le Fonds décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte de nouvelles informations ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, à moins que la loi applicable ne l'exige.

### **Analyse du rendement du Fonds par la direction**

#### **Objectif et stratégies de placement**

L'objectif de placement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts un niveau élevé de

revenu courant en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de créance adossés à des prêts (ou « TAP ») à taux variable européens et américains. Le Fonds mettra l'accent sur la production de revenus courants et la préservation du capital des investisseurs, l'appréciation du capital étant un objectif secondaire.

Au moins 60 % des TAP flux groupés dans lesquels le Fonds investit seront notés AAA par une agence de notation reconnue au niveau national au moment de l'achat et peuvent également comprendre des titres notés AA ou A. Le Fonds peut acheter des TAP sur les marchés primaire et secondaire.

Les TAP sont des instruments gérés activement, adossés à un portefeuille très diversifié de prêts de sociétés largement syndiqués de premier rang et garantis par des actifs du débiteur sous-jacent.

Le Fonds a l'intention de gérer activement son exposition au risque de change au moyen de contrats à terme, de swaps (y compris des swaps dans différentes monnaies) et/ou de positions de change pour couvrir en tout temps son exposition aux devises autres que le dollar canadien.

## **Risque**

Le niveau de risque du Fonds est faible selon la méthode de classification du risque normalisée prescrite à l'annexe F du Règlement 81-102. Cette classification est fondée sur la volatilité historique d'un indice de référence, soit l'indice de titres de créance de premier rang TAP Palmer Square, car le Fonds a un historique de rendement de moins de dix ans. L'indice de référence devrait donner une estimation raisonnable de l'écart-type du Fonds pour la période de dix ans.

Aucun changement important n'a été apporté à la stratégie de placement et aux risques relevés du Fonds, ni à son niveau de risque de placement au cours de la période présentée.

## **Résultats d'exploitation**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds a produit un rendement de 3,27 %, compte tenu des distributions versées aux porteurs de parts. En comparaison, l'indice de titres de créance de premier rang TAP européens Palmer Square (l'« indice ») a dégagé un rendement total de 3,70 % pour la même période.

L'écart de rendement entre le Fonds et l'indice au cours de la période (-0,43 %) est principalement attribuable au ratio des frais de gestion (-1,06 %). Parmi les éléments qui ont contribué au rendement (0,63 %), mentionnons la sélection des titres et la répartition des notations, y compris la préférence pour les titres notés A par rapport aux titres notés AA ainsi qu'un léger resserrement des écarts de taux des titres notés AAA vers la fin de la période. Ces facteurs positifs ont été en partie contrebalancés par les périodes d'élargissement des écarts de taux, de repositionnement du portefeuille et d'augmentation de la volatilité des marchés dans la deuxième moitié de l'année, ce qui a eu un effet défavorable sur les valorisations de certains placements.

L'indice de titres de créance de premier rang TAP européens Palmer Square est un indice de prix observable fondé sur des règles et de rendement total pour les TAP en vente en Europe, dont la note au moment de l'émission est de AAA ou AA, ou une note équivalente. Ces titres de créance

sont souvent appelés les tranches de premier rang d'un TAP. L'indice contient plus de 700 TAP, et la pondération de chacun de ces titres est fondée sur la valeur marchande et est rééquilibrée à la fin du dernier jour ouvrable de chaque mois.

L'indice de titres de créance de premier rang TAP européens Palmer Square est utilisé comme indice de référence, car il reflète le rendement d'un portefeuille diversifié de TAP de catégorie investissement européens, ce qui est essentiellement conforme au mandat de placement du Fonds.

Le rendement du Fonds peut différer de celui de l'indice en raison des décisions liées à la gestion active, notamment ce qui concerne la sélection des titres, la répartition des tranches de TAP et les notations de crédit ainsi que le positionnement du portefeuille en fonction des conditions du marché. Le Fonds a également recours à des stratégies de couverture de change, tandis que l'indice ne tient pas compte de l'incidence d'une telle couverture.

De plus, l'indice est fondé sur des règles, est pondéré en fonction de la valeur marchande et ne tient pas compte de l'incidence des frais, des charges ou des frais de négociation, qui sont assumés par le Fonds. Par conséquent, les rendements du Fonds peuvent différer de ceux de l'indice.

Le nombre de parts en circulation a augmenté pour atteindre 1 146 000 parts au 30 septembre 2025. Du mois d'octobre jusqu'à la fin de la période présentée, 390 000 parts du Fonds ont fait l'objet de rachats et 756 000 parts étaient émises et en circulation à la fin de la période. Par suite du rééquilibrage du portefeuille en vue de répondre aux demandes de rachats, la pondération de quatre titres a été accrue au-delà de 10 % de l'actif net, comme le montre le tableau des 25 principaux titres. La pondération plus élevée de titres individuels peut réduire la diversification et pourrait avoir une incidence sur la capacité du Fonds à ajuster efficacement les positions dans certaines conditions de marché, ce qui accroît le risque de concentration et de liquidité.

Ces risques ont été atténués par la qualité de crédit élevée des titres touchés, trois des positions étant notées AAA. Par conséquent, 61,2 % des titres du Fonds étaient notés AAA à la fin de la période, ce qui est supérieur à la cible d'au moins 60 % de la stratégie de placement.

### **Commentaires du gestionnaire de portefeuille**

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, les marchés financiers mondiaux ont connu des périodes de volatilité causées par des événements macroéconomiques et géopolitiques. Plus précisément, les changements apportés à la politique commerciale des États-Unis et l'incertitude persistante entourant la trajectoire de l'inflation et de la politique monétaire ont contribué à l'humeur changeante sur les marchés. Même si la volatilité a persisté dans la deuxième moitié de l'année, les conditions du marché se sont stabilisées, du fait entre autres de la résilience des données économiques et de la baisse des attentes en matière d'inflation.

Le marché européen des titres de créance adossés à des prêts (« TAP ») est demeuré actif au cours de l'année, les niveaux d'émissions élevés ayant été soutenus par des activités de refinancement et de réinitialisation favorables. Toutefois, les émissions ont ralenti sur le marché primaire dans la

deuxième moitié de l'année, car les coûts du passif sont restés élevés et les conditions d'arbitrage se sont resserrées. L'activité sur le marché secondaire a reflété l'évolution de la dynamique de l'offre et de la demande, les périodes d'élargissement des écarts de taux étant liées aux événements géopolitiques et aux événements idiosyncrasiques ayant trait au crédit.

Sur le marché secondaire, les tranches des TAP notées AAA ont affiché des écarts relativement stables pendant la majeure partie de l'année, et un modeste resserrement a été observé vers la fin de l'année. Les tranches mezzanine de catégorie investissement (de AA à BBB) ont généré un revenu et connu un resserrement des écarts de taux au cours de certaines périodes, du fait en partie de la demande des investisseurs. Toutefois, la dispersion accrue des rendements des prêts sous-jacents et les événements de crédit isolés ont alimenté la volatilité vers la fin de l'année.

Au troisième trimestre, les participants au marché ont observé une divergence entre les émetteurs performants et ceux en difficulté en ce qui a trait aux prix des prêts, ce qui témoigne des préoccupations croissantes à l'égard des paramètres fondamentaux du crédit dans certains secteurs. Des événements très médiatisés liés au crédit ont mené les participants au marché à examiner de manière plus approfondie les titres de créance de moins bonne qualité et ont entraîné des périodes d'élargissement des écarts de taux et de volatilité des cours parmi les diverses tranches de TAP. Ces événements ont eu une incidence négative sur les valorisations de certains placements et ont contribué à la variabilité de la valeur liquidative du Fonds au deuxième semestre de l'année.

En réaction à l'évolution des conditions du marché, le gestionnaire a ajusté le positionnement du portefeuille en augmentant l'exposition aux tranches de TAP à court terme, en particulier aux titres notés A. Ces positions affichaient généralement une sensibilité plus faible à l'élargissement des écarts de taux par rapport aux tranches à long terme et ont contribué à atténuer la volatilité au sein du portefeuille. Le Fonds a maintenu ses limites de pondérations décrites dans ses objectifs de placement, tout en conservant une préférence pour les titres notés A par rapport aux titres notés AA selon leur valeur relative.

Le gestionnaire s'est également concentré sur les placements dans des tranches de TAP qui étaient en dehors de leur période de réinvestissement, ce qui a réduit l'exposition aux changements dans les portefeuilles de prêts sous-jacents et aidé à gérer la volatilité des valorisations à la valeur du marché. Ce positionnement a été maintenu tout au long de l'année et a contribué à la gestion des besoins en liquidités et du risque global du portefeuille.

Malgré les périodes de volatilité, des facteurs techniques, dont la demande des investisseurs pour des actifs à taux variable, ont soutenu les tranches des TAP de premier rang. Les taux de défaillance dans les portefeuilles de prêts sous-jacents ont légèrement augmenté au cours de l'année, mais sont demeurés inférieurs aux moyennes historiques à long terme.

Le commentaire ci-dessus reflète les points de vue et les opinions du gestionnaire à la date du présent rapport, lesquels tiennent compte des conditions du marché au cours de la période, et il est assujéti aux mêmes hypothèses, risques et incertitudes décrits à la rubrique « Information

prospective » du présent rapport. Ces commentaires ne doivent pas être interprétés comme des déclarations de fait ou des garanties de rendement futur.

## Événements récents

Le 6 juin 2025, David Steele a démissionné à titre de membre et de président du comité d'examen indépendant (le « CEI ») du Fonds. Le CEI a continué d'exercer ses activités conformément aux exigences du *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*. Le 13 août 2025, le gestionnaire a nommé Jason Currie à titre de membre et de président du CEI par suite de la démission. Jason Currie est indépendant du gestionnaire et du Fonds et possède l'expérience et les compétences nécessaires pour agir à titre de membre du CEI. Le CEI est actuellement composé de trois membres : Jason Currie, Kelly Burke et John Corley.

Le 5 février 2025, Corton Capital Inc. a annoncé un regroupement des parts de catégorie FNB du Fonds selon un ratio de 2,5 pour 1, une réduction des frais de gestion, de 0,70 % à 0,45 % par année, et un changement de la fréquence des distributions du Fonds, d'une base trimestrielle à une base mensuelle. Il y a lieu de se reporter au communiqué de presse daté du 5 février 2025 pour obtenir de plus amples renseignements.

Une version modifiée et mise à jour du prospectus simplifié datée du 1<sup>er</sup> février 2025 a été déposée le 6 février 2025, et une deuxième version modifiée et mise à jour du prospectus simplifié datée du 22 août 2025 a été déposée le 26 août 2025.

## Opérations entre parties liées

### Gestionnaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller

Le gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds est Corton Capital Inc., situé au 21, Summer Breeze, Carrying Place (Ontario) K0K 1L0, et le sous-conseiller en valeurs du Fonds est Astra Asset Management UK Ltd (« Astra ») du Royaume-Uni. Le gestionnaire est une partie liée au Fonds, et les frais de gestion qu'il reçoit constituent une opération entre parties liées. Les frais de gestion sont décrits ci-dessous.

### Frais

Le Fonds a engagé des charges et des frais de 348 044 \$ au cours de la période. Les frais comprennent les charges d'exploitation et frais administratifs suivants du Fonds, qui comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter : les frais pour les services rendus par l'agent chargé de la tenue des registres, l'agent des transferts et le dépositaire; les frais d'inscription à la Bourse de Toronto (la « TSX »); les frais de tenue de marché; la rémunération des membres du CEI ou les frais payables relativement au CEI; les frais liés à la conformité au Règlement 81-107; les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques du Fonds; les droits de dépôt réglementaire, les droits d'inscription en bourse, les droits de licence et les frais demandés par CDS. Au cours de cette période, le gestionnaire a choisi de renoncer aux frais de 216 983 \$ qui auraient été autrement imputés au Fonds, ou de les prendre en charge. Le gestionnaire peut choisir de modifier le montant pris en charge ou de cesser de renoncer à une partie des charges ou des frais de gestion du Fonds, ou de la prendre en charge, à tout moment et sans préavis.

## Autres opérations

Les entités liées du gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, peuvent investir à l'occasion dans des parts du Fonds, aux mêmes conditions que celles auxquelles sont soumis des investisseurs indépendants. Au 31 décembre 2025, aucune entité liée et aucun dirigeant ou administrateur n'était actionnaire du Fonds.

## Renseignements sur le CEI

Le comité d'examen indépendant (« CEI ») examine les questions de conflit d'intérêts soumises par le gestionnaire conformément au Règlement 81-107. Au cours de la période, le CEI a fourni des recommandations positives et des approbations pour toutes les questions de conflit d'intérêts. S'il y a lieu, le gestionnaire s'est appuyé sur les instructions permanentes fournies par le CEI et a respecté toutes les conditions imposées par le CEI. Des renseignements supplémentaires sur le CEI sont fournis dans le prospectus et dans le rapport du CEI aux porteurs de titres.

Aucun cas de non-conformité n'a été relevé.

## Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent certaines des principales informations financières concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les deux derniers exercices.

### Actif net par part du Fonds<sup>1)</sup>

|  | 2024 <sup>4)</sup>    | 2025     |
|--|-----------------------|----------|
| <b>Actif net par part à l'ouverture de la période</b>                      | 0,00 \$               | 10,00 \$ |
|  |                       |          |
| <b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>                   |                       |          |
| Total des produits   | 0,14 \$               | 0,87 \$  |
| Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période                        | 0,00 \$               | (1,08)   |
| Profits latents (pertes latentes) pour la période                          | 0,02 \$               | 1,18     |
| Total des charges (compte non tenu des distributions)                      | (0,03) \$             | (0,23)   |
| <b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2)</sup></b> | 0,13 \$               | 0,74 \$  |
|  |                       |          |
| <b>Distributions :</b>   |                       |          |
| Du revenu net de placement (sauf les dividendes) <sup>3)</sup>             | 0,07 \$               | 0,76 \$  |
| Des gains en capital   | 0,00 \$ <sup>5)</sup> | 0,00 \$  |
| <b>Total des distributions annuelles</b>                                   | 0,07 \$               | 0,76 \$  |
|  |                       |          |
| <b>Actif net par part au 31 décembre de l'exercice indiqué</b>             | 10,00 \$              | 25,06 \$ |

(1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Les chiffres du tableau ont été arrondis au cent près et peuvent comprendre des erreurs d'arrondissement. L'actif net par titre présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de

l'établissement des prix du Fonds. Une explication de ces différences est fournie à la note 10 des états financiers. Cette différence s'explique par le traitement différent de certaines charges aux fins de la présentation de l'information financière.

- (2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- (3) Les distributions ont été versées en espèces.
- (4) Pour l'exercice partiel allant du 17 septembre 2024 (début des activités) au 31 décembre 2024.
- (5) La distribution provenant des gains en capital est inférieure à 0,01 \$ par part.

## Ratios et données supplémentaires

|  | 2024                   | 2025          |
|--|------------------------|---------------|
| Valeur liquidative totale (\$) <sup>1)</sup>   | 23 208 977 \$          | 18 945 363 \$ |
| Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>   | 2 320 000              | 756 000       |
| Ratio des frais de gestion <sup>2)</sup>   | 1,03 %                 | 1,06 %        |
| Ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations ou prises en charge <sup>2)</sup> | 2,69 %                 | 1,94 %        |
| Ratio des frais d'opérations <sup>3)</sup>   | 0,00 %                 | 0,00 %        |
| Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>   | 0,00 %                 | 78,34 %       |
| Valeur liquidative par part  | 10,00 \$               | 25,06 \$      |
| Cours de clôture   | 25,23 \$ <sup>5)</sup> | 25,11 \$      |

- (1) Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.
- (2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des distributions, des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période indiquée. Le fait que le gestionnaire prend en charge une partie des frais du Fonds augmente le rendement net des porteurs de parts.
- (3) Le ratio des frais d'opérations représente les commissions totales et les autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période indiquée.
- (4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements en portefeuille du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par le Fonds pour l'exercice sont importants, et plus la possibilité que l'investisseur reçoive des gains en capital imposables au cours de ce même exercice est élevée. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
- (5) Le 5 février 2025, Corton Capital Inc. a annoncé le regroupement des parts de catégorie FNB du Fonds selon un ratio de 2,5 pour 1 (c.-à-d. 2,5 parts avant le regroupement pour 1 nouvelle part). L'historique des cours de clôture à la TSX reflète le regroupement; par conséquent, le cours de clôture au 31 décembre 2024 est ajusté à 25,23 \$.

## Frais de gestion

Le gestionnaire a facturé des frais de gestion annuels de 0,70 % du 1<sup>er</sup> janvier au 31 janvier; le 1<sup>er</sup> février 2025, les frais de gestion ont été réduits pour correspondre à 0,45 % de la valeur liquidative des parts de FNB. Ils s'accumulent quotidiennement et sont généralement payés

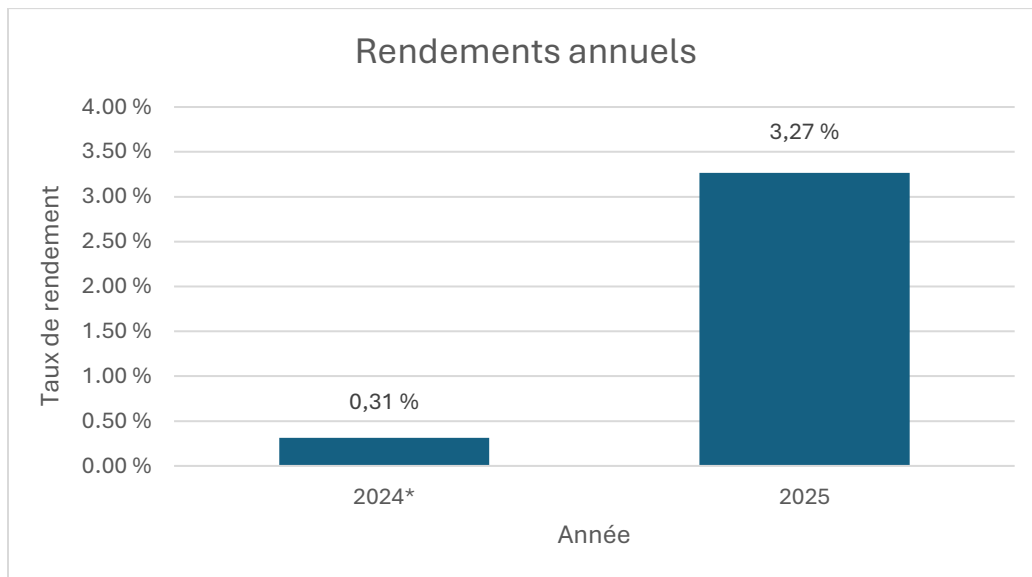
mensuellement à terme échu. Ces frais de gestion sont perçus par le gestionnaire pour les activités quotidiennes du Fonds, y compris la gestion du portefeuille, la maintenance des systèmes de gestion du Fonds et pour tous les autres services fournis, notamment le marketing et la promotion. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds a engagé des frais de gestion de 129 066 \$.

## Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des commissions de négociations ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

## Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-après présente le rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour<sup>1</sup> de chaque exercice.



\* Le Fonds a commencé ses activités le 17 septembre 2024.

## Rendements composés annuels

Le tableau ci-après présente le rendement total composé annuel du Fonds depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2025, ainsi que celui d'un indice boursier comparable. Le tableau ne vise pas à refléter les valeurs futures du Fonds ou les rendements futurs des placements dans le Fonds et n'est présenté que pour illustrer les effets du taux de croissance composé.

|  |        |                     |
|--|--------|---------------------|
|  | 1 an   | Depuis la création* |
| Fonds de revenu amélioré Corton – Catégorie FNB                                  | 3,27 % | 2,68 %              |
| Indice de titres de créance de premier rang TAP européens Palmer Square (ECLOSE) | 3,70 % | 4,05 %              |

\* Le Fonds a commencé ses activités le 17 septembre 2024. L'indice est présenté pour la même période que le Fonds.

## Aperçu du portefeuille de placements

### 25 principaux titres (au 31 décembre 2025)

| Titre  | Pourcentage de la valeur liquidative (\$ CA) |
|--|--|
| <b>Titres de créance adossés à des prêts (« TAP »)</b>                                   |  |
| Adagio XII Eur Clo DAC, série X, catégorie A, taux variable, remboursable                | 8,52 %                                       |
| Ares European CLO XX DAC, série 20X, catégorie A, taux variable, remboursable            | 8,52 %                                       |
| Bain Capital Euro CLO 2019 1 DAC, série 1X, catégorie C, taux variable, remboursable     | 3,07 %                                       |
| Barings Euro CLO 2019-2 DAC, série 2X, catégorie CR, taux variable, remboursable         | 12,77 %                                      |
| Barings Euro CLO 2021-2 DAC, série 2X, catégorie C, taux variable, remboursable          | 8,51 %                                       |
| Barings Euro CLO 2021-3 DAC, série 3X, catégorie C, taux variable, remboursable          | 5,12 %                                       |
| CVC Cordatus Loan Fund XXXII DAC, série 32X, catégorie A, taux variable, remboursable    | 14,06 %                                      |
| Northwoods Capital 23 Euro DAC, série 23A, catégorie C, taux variable, remboursable      | 2,13 %                                       |
| Sound Point Euro CLO XI Funding DAC, série 11X, catégorie A, taux variable, remboursable | 12,17 %                                      |
| Voya Euro CLO I DAC, série 1X, catégorie A1R, taux variable, remboursable                | 12,79 %                                      |
| Voya Euro CLO I DAC, série 1X, catégorie A2R, taux variable, remboursable                | 5,12 %                                       |
|  |  |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>   |  |
| Trésorerie et autres actifs nets   | 5,89 %                                       |
|  |  |
| <b>Couvertures de change</b>   |  |
| Contrats à terme sur devises   | 1,33 %                                       |
| <b>Total</b>   | <b>100,00 %</b>                              |

### Répartition du portefeuille (au 31 décembre 2025)

| Portefeuille par catégorie | Pourcentage de la valeur liquidative (\$ CA) |
|----------------------------|--|
| TAP                        | 92,78 %                                      |

|   |                 |
|---|-----------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 5,89 %          |
| Couvertures de change                   | 1,33 %          |
| <b>Total</b>                            | <b>100,00 %</b> |

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du Fonds. Des mises à jour sont disponibles tous les trimestres sur notre site Web à l'adresse [www.cortoncapital.ca](http://www.cortoncapital.ca).

### **Autres renseignements importants**

Il n'y a pas d'autres renseignements importants pour la période.